

Mayac Infos

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

En cette nouvelle année, je vous adresse malgré les temps difficiles mes meilleurs vœux, de santé, de bonheur et de réussite.

Nous perdons un pilier de la commune, Françoise Decarpentrie qui a été secrétaire pendant vingt-quatre ans.

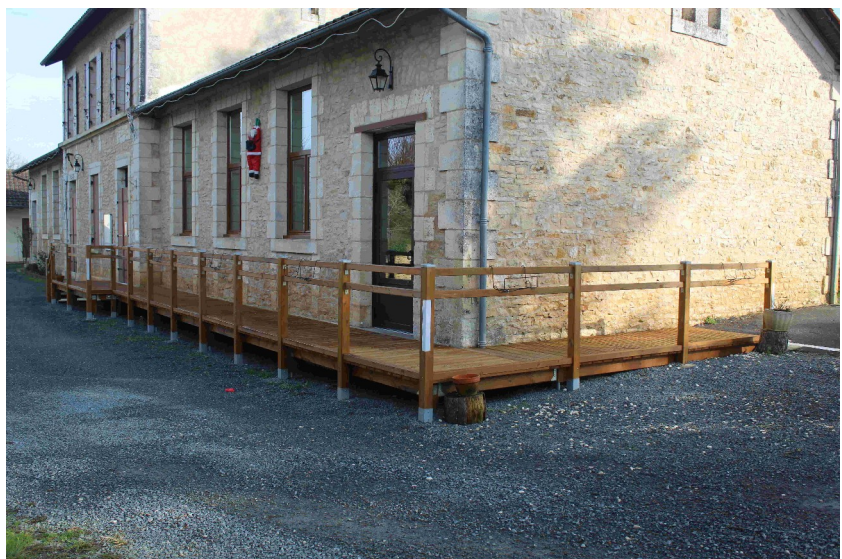
Elle nous manquera par son professionnalisme, sa gentillesse,

je lui souhaite une heureuse retraite. Sa remplaçante Claire Lebreton est une habitante de Mayac, je lui souhaite la bienvenue, je sais qu'elle sera à la hauteur quand elle aura pris ses marques.

En mars deux mille vingt auront lieu les élections municipales, cette échéance arrive très vite. Après maintes réflexions, j'ai pris la décision de me représenter à vos suffrages. On dit que les cimetières sont remplis de gens irremplaçables, tel n'est pas mon cas. Beaucoup de maires ont décidé de ne pas se représenter. La complexité croissante, le manque de moyens avec les dotations de l'état en baisse, le manque de reconnaissance, font que beaucoup de mes collègues jettent l'éponge. J'aime Mayac, je ne voudrais pas que faute d'élus à sa tête elle soit rattachée à une autre commune. Je tiens à remercier les élus qui m'ont suivi pendant ces années et qui ont décidé d'arrêter. En premier lieu Jean Pierre Eyllier qui a été mon premier adjoint pendant cinq mandats. Il a dirigé les employés de la voirie avec efficacité et m'a grandement secondé. Je n'oublierai pas Claude Grojant, mon troisième adjoint, Christiane Moreau, Daniel Herpin. Ces élus ont aspiré à une vraie retraite bien que je pense que Christiane continuera l'atelier peinture et Daniel son engagement auprès des anciens combattants. Je les remercie toutes et tous pour leur dévouement auprès de leurs concitoyens.

Les élus, les employés municipaux s'associent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2020.

Janvier 2020



Les travaux réalisés en 2019

Voirie :

Réfection d'une portion de la route entre Sarazac et Panassac.

Réfection de la route « Sous la côte »

Réfection de la route qui mène à l'église.

Containers :

Mise en place de containers semi-enterrés à Pomerède avec l'aide d'un fond de concours de la communauté de communes.



Bâche à incendie :

La dalle de la citerne en béton de la mairie de 18m³ s'est affaissée, un trou de deux mètres de profondeur s'est



creusé dessous. Nous avons dû le combler entièrement pour des questions évidentes de sécurité. Nous avons mis à la place une bâche d'incendie de 30m³, il reste l'entourage définitif à réaliser.

Accès PMR (personnes à mobilité réduite).

Nous avons réalisé des travaux de mise aux normes pour l'accès à la mairie et la salle des mariages.

Je tiens à féliciter les employés municipaux pour la réalisation des travaux; ils ont fait un travail remarquable.

Photovoltaïque :

Après avoir couvert il y a trois ans le hangar municipal de cellules photovoltaïques, c'est au tour de la mairie de se parer de ces mêmes cellules, les travaux décidés en 2019 vont se réaliser en tout début d'année. Pour finir sur le photovoltaïque, le projet sur l'ancien terrain militaire que devait mener à bien la société Valeco est relancé. La communauté de communes a procédé à un nouvel appel à projet, c'est la société R.E.S qui a été retenue. La superficie de la centrale sera de 33 hectares et permettra de fournir de l'électricité à 15 000 habitants.





A l'aube d'une nouvelle année, c'est toujours avec autant de plaisir que je vous propose de revenir sur les réalisations de l'année écoulée au sein de notre belle Communauté de communes.

2019 aura vu la concrétisation de projets engagés depuis déjà plusieurs années, avec notamment l'inauguration des travaux d'aménagement des Gorges de l'Auvézère sur lesquels nous sommes longuement revenus dans les 2 numéros du mois de juin du bulletin communautaire. La saison estivale est passée par là, et les retours sont extrêmement positifs, tant du point de vue de la satisfaction des randonneurs, que de la fréquentation des hébergements et commerces alentours.

La maison médicale de Lanouaille est désormais prête à accueillir le public, pour le confort de tous et avec l'espoir que cet outil permettra de lutter durablement contre la désertification médicale dans le nord de notre territoire.

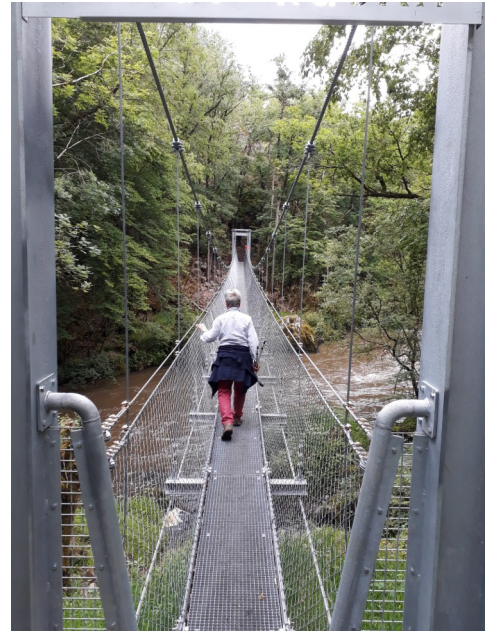
L'ensemble des subventions pour l'extension du réseau de médiathèques est acquis, et les travaux démarreront au début du printemps à Cherveix-Cubas et Excideuil. A Cubjac, il faudra certainement attendre quelques mois supplémentaires car notre Permis de Construire nous a été délivré assorti de l'obligation de réaliser des fouilles archéologiques, compte tenu de la proximité de l'Eglise et du Presbytère... c'est une première pour la Communauté de communes, et nos services devront composer avec cette contrainte réglementaire mais je sais pouvoir compter sur leur efficacité pour engager les travaux dès que tous les voyants seront au vert !

Porter des projets, les mener à bien, savoir faire face aux aléas... c'est le quotidien des élus et des agents intercommunaux. Ensemble, nous travaillons à la promotion de notre territoire, à sa valorisation, parfois à son embellissement. Ce travail collectif, c'est un défi mais aussi un véritable plaisir, au service de l'ensemble de ses habitants.

C'est sur ces mots que je tiens à vous adresser, en mon nom personnel ainsi qu'au nom de l'ensemble des membres du Conseil communautaire, à vous ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, mes vœux les plus sincères de bonheur et de prospérité pour l'année 2020.

Bruno LAMONERIE

Président de la Communauté de communes Isle Loue Auvézère en Périgord
Conseiller départemental





L'Entente Mayacoise

Rappelons d'abord les activités organisées par l'Entente en 2019 :

- Tous les samedis, à partir de 14h : randonnée à vélo organisée par Marcel Gauthier.

- Tous les mercredis, à 13h30 en hiver, à 14h (printemps/automne) et 8h30 en été, randonnée pédestre organisée par Michel Tourenne et, par défaut, Alain Carrey. Notons l'excellente ambiance qui règne au sein de ce groupe et signalons les nombreux randonneurs qui se sont investis comme bénévoles efficaces dans toutes les activités de l'Entente et, notamment, pour la fête de Mayac. Qu'ils en soient vivement remerciés !

- Tous les mercredis, aussi, de 19h à 20h : gymnastique d'entretien avec Marcel Gauthier.

- **Dimanche 19 mai, fête du Printemps** : des plantes, des graines, des conseils sont échangés. Une balade botanique et une randonnée pédestre permettent à tous, plus nombreux encore cette année, de passer une agréable journée. Une mention particulière pour les ateliers animés avec goût par Isabelle Tomasino, Brigitte Rossignol et Marie-Claude Gourvat : elles ont toute notre reconnaissance ! Un seul regret : l'absence d'enfants à qui ces ateliers sont surtout destinés... Ajoutons qu'un superbe diaporama, intitulé *Dame Nature*, était projeté en boucle dans une salle.

- **Dimanche 16 juin, repas communal** : voilà huit ans, déjà, que l'Entente, financièrement soutenue par la Municipalité, l'organise pour « un prix d'ami ». Un chapiteau placé sur l'esplanade du château accueillit 95 personnes qui se sont régalées : le repas, préparé par *Périgord-Traiteur*, était excellent ! Belle façon de faire rencontrer anciens et nouveaux habitants des différents hameaux.



- **Dimanche 23 juin, fête de Mayac** : elle gagne, chaque année, en popularité. Un sérieux débroussaillage du parc a permis d'ouvrir de nouvelles allées (Avenue-des-Champs-Élysées, Avenue-des-vieux-Platanes, Allée-de-Mayac, Place-des-deux-toilettes) et d'augmenter le nombre d'emplacements ombragés pour les exposants et leur(s) véhicule(s). Temps superbe, visiteurs nombreux et enthousiastes qui ont aussi apprécié les musiciens et le clown-jongleur. Les enfants ont profité des jeux gratuits et des talents de la maquilleuse. Les exposants, dans l'ensemble, étaient satisfaits de leur journée.

Un public conquis est venu admirer l'exposition de patchwork dans l'église et le travail des dentellières sur le parvis. Comme d'habitude, le tir à l'arc a attiré jeunes et moins jeunes, ravis.

Nous remercions sincèrement la SCI du château qui met à notre disposition le parc et les dépendances. Merci aussi à tous nos bénévoles sans qui ces activités ne sont pas possibles. Nous espérons que d'autres volontaires se joindront à nous en 2020...

- **Dimanche 29 septembre, repas des bénévoles** : comme par le passé, nous avons partagé un repas copieux avec plus d'une quarantaine de bénévoles. Temps idéal et ambiance très chaleureuse.

- **Samedi 9 novembre, « rando au clair de lune »**. Deux circuits étaient proposés (un long et un plus court pour les moins expérimentés et les petits). En dépit d'un temps détestable dans la

journée, la randonnée s'est déroulée très agréablement, sous un ciel parfaitement dégagé et une lune magnifique. Le tout s'est achevé par la traditionnelle soupe à l'oignon, les crêpes et les boissons.

Une soirée bien conviviale, donc.



AMACS

Association Multi-Activités Culturelles et Sportives

Améliorer votre forme physique

Mélanger sport, culture et plaisir

Augmenter votre énergie, votre souplesse, votre détente

Cultiver et développer des amitiés autour d'activités partagées

Sortir de votre train-train quotidien...



Voilà tout ce que peut vous offrir l'AMACS grâce à ses différents ateliers :

- Roller enfants le mercredi du 16H30 à 17H30, roller adultes et enfants niveau « confirmés » le jeudi de 17H45 à 19H, au gymnase de Coulaures. Le plaisir est au rendez-vous... ainsi que les progrès pour tous
- Qi-Gong le samedi de 10H à 11H30, à la mairie de Mayac
- Chorale Yam-Accord le mardi de 18H à 19H30.

Ces activités sont ouvertes à toutes et à tous, petits et grands, sans niveau préalable requis.

L'AMACS remercie les mairies de Mayac et Coulaures pour leur soutien logistique et financier.

Contacts :

Sylvie Jahier : 06 17 83 41 50

Françoise le Goff : 06 82 93 92 90

Bruno Chirol : 07 83 84 27 69



La Puce à l'Oreille propose de plus en plus de cours d'instruments, d'ateliers et de lieux de pratique. Seul, en duo ou en groupe, l'équipe pédagogique vous aidera à trouver la solution qui vous convient le mieux.

Cette carte vous dit tout !!

L'équipe pédagogique s'étoffe :

Nicole Berges : accordéon

Cyprien Czanecki : éveil musical, ADM, percussions, batterie et intervention au centre de loisirs de Lanouaille et St Médard d'Excideuil

Delphine Dogémont Gilles : éveil musical, ADM, saxophone, flûte traversière, clarinette

Hillary Hunter : Piano

Sophie Jamin : violon

Ludovic Jeannot Soler : Guitares (y compris basse et ukulélé), Batterie, atelier chant Jazz

Dominique Lagarde Borie : tuba, trombone, trompette, coordination pédagogique

Florent Monbouché : Chant, atelier Music'en scène, piano

Philippe Pouchard : Guitares



LES RENDEZ VOUS DE 2020 à ne pas manquer !

28 mars : soirée soupes/concert à Lanouaille

12 avril : corso fleuri avec la participation des élèves de percus et plus....

9 juin : fête de l'école

Pour tout renseignement, s'adresser à l'association par mail : lapucealoreille24@gmail.com
par tél : 05 53 52 71 37 / 06 38 70 57 62 ou sur place au bureau à la Mairie de Lanouaille du lundi au vendredi de 9h à 12h sauf les mercredis.

Vous pouvez aussi consulter notre page Facebook : <https://www.facebook.com/LPA024/>

N'hésitez pas à nous contacter
il n'y a pas d'âge pour commencer la musique et se faire plaisir !!

Merci à toutes les municipalités qui nous soutiennent !

La Sophrologie, une histoire de Conscience !!

Mis au point par le neuropsychiatre **Alfonso CAYCEDO** et développé en Espagne dans les années 1960/1970, c'est un outil à la fois thérapeutique et de recherche, de méthodes douces, qu'il nomme SOPHROLOGIE (SOS = Harmonie, PHREN = Conscience, LOGIA = Etude, Science). Il s'agit d'un ensemble cohérent très structuré à partir de techniques empruntées tant à la culture occidentale (Médecine grecque antique, Hypnose et Training Autogène de Schultz) qu'Orientale (Yoga indien,



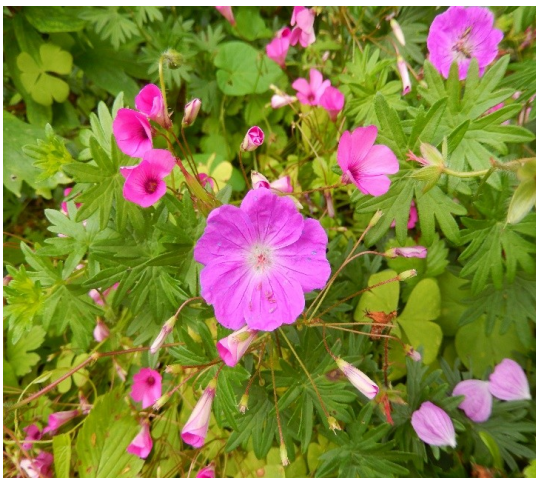
C'est la naissance de la Sophrologie Dynamique®

Aujourd'hui, l'évolution de cette branche de la Sophrologie (Bouddhisme Tibétains et Zen japonais).

L'outil de base s'enrichit dans les années 1983-2003 des recherches du Docteur **Yves DAVROU**. La Sophrologie se poursuit actuellement au sein d'un groupe pluridisciplinaire de recherche soutenu par l'apport des Neurosciences et des théories de la Complexité- sous la direction du Docteur **Martine DUPUY**.

Elle peut être un lien très utile dans le milieu médical, de l'entreprise, des écoles, collèges et universités, dans le sport, auprès des personnes âgées.

La Sophrologie Dynamique est proposée en groupe ou en individuel ; elle s'avère être une aide supplémentaire et précieuse dans la prise de conscience de ses propres ressources et de la manière dont chacun peut les utiliser.



Une Année de Sophrologie Dynamique de groupe, à
MAYAC

Durant l'année (septembre 2019 à juin 2020) de Sophrologie Dynamique de groupe à Mayac, nous explorerons nos différentes intelligences corporelle, émotionnelle, intuitive, rationnelle,

A partir d'exercices simples et accessible à tous, nous évoluerons dans la pratique, l'entraînement et l'affinement de nos perceptions et de notre prise de Conscience, à mettre en lumière :

Responsabilité, Autonomie et Authenticité.

Afin de libérer des tensions, respirer plus librement, faire face à un état douloureux, gagner en confiance en soi et dans notre relation avec les autres. Récupérer un sommeil de qualité, trouver de

nouvelles capacités de gestes, de déplacements. Améliorer sa mémoire, sa concentration, ses capacités d'apprentissage.

Vivre mieux son activité professionnelle, sa vie de couple.

Renée DELAFENESTRE,

Sophrologue diplômée de l'école de Sophrologie Dynamique de Bordeaux.
06 30 26 92 83 ou reneedemuratel@gmail.com

Les séances de groupe à la Mairie de Mayac, chaque VENDREDI matin de 10h30 à 11h30.

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) :

L' Assainissement Non Collectif (ANC) est une solution d'assainissement à part entière, qui consiste à traiter les eaux usées d'une habitation individuelle, lorsqu'elle n'est pas desservie par un réseau public d'assainissement (ou « tout-à-l'égout »). L'épuration se déroule en plusieurs étapes.

Les Missions du S.P.A.N.C :

- Installations neuves ou réhabilitées : Le SPANC intervient lorsqu'une personne dépose une demande de permis de construire ou souhaite réhabiliter son installation. Le service effectue le contrôle de conception et d'implantation de la filière définie par le particulier. Ce dernier vérifie que la filière proposée soit : conforme avec la réglementation en vigueur et en adéquation avec les caractéristiques du logement et du terrain (surface disponible, perméabilité, topographie, captage eau potable...). Après validation du projet par le service, ce dernier effectue au moment des travaux le contrôle de bonne exécution avant recouvrement des ouvrages. Cette visite de conformité permet de vérifier que les travaux ont été effectués en bonne et due forme, en suivant la réglementation et le projet validé par le service.
- Installations existantes : Le service concerne toutes les personnes de la Communauté de Communes disposant d'une installation d'assainissement individuel. Le SPANC est amené à visiter la totalité des installations d'assainissement non collectif existantes sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Lanouaille, afin de réaliser un état des lieux du parc « assainissement individuel ». Il s'agit d'effectuer des visites chez les particuliers afin d'étudier leur installation, d'en contrôler le fonctionnement et de les informer sur la réglementation. Nous vous rappelons que, conformément à l'arrêté du 27 avril 2012, les ouvrages (bac à graisses, fosse septique, fosse toutes eaux) et les regards doivent être accessibles pour assurer leur contrôle et le suivi de leur entretien. Périodicité des contrôles : tous les 6 ans pour les installations avec risques sanitaires avérés, et 9 ans pour les autres (Cf. règlement de service rubrique téléchargement).
- Cas particulier : vente immobilière. Dans le cadre d'une vente, un diagnostic de l'installation d'assainissement non collectif doit être établi (Art. L271-4 du Code de la Construction et de l'Habitation). Dans le cas où l'installation d'assainissement a déjà été concernée par un diagnostic, ce dernier n'est valable que pour une durée de 3 ans (Art. L1331-11-1 du Code de la Santé Publique).
- Opération Vidange : La vidange des boues est réglementée. L'Arrêté du 7 mars 2012 préconise que les installations et ouvrages doivent être vérifiés et nettoyés aussi souvent que nécessaire. La périodicité de vidange de la fosse toutes eaux doit être adaptée en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 50% du volume utile. Les vidanges doivent être effectuées par des personnes agréées par le Préfet selon les modalités fixées par arrêté conjoint des ministres de l'intérieur, de la santé, de l'environnement et du logement. Aussi, l'entrepreneur ou l'organisme qui réalise une vidange est tenu de remettre à l'occupant ou au propriétaire un document comportant au moins les indications suivantes : son nom ou sa raison sociale, son adresse, l'adresse de l'immeuble où la vidange a été effectuée, le nom de l'occupant ou du propriétaire, la date de la vidange, les caractéristiques, la nature et la quantité des matières éliminées, le lieu où les matières de vidange sont transportées en vue de leur élimination.
- La Charte d'assainissement non collectif :

Le Conseil Départemental, accompagné des techniciens SPANC de la CCILAP, a proposé des sessions de formation théorique (réglementation et normalisation française relative à la mise en œuvre des filières d'assainissement autonome) et pratique pour les entreprises susceptibles de réaliser une filière d'assainissement. Des entreprises de notre territoire et des territoires proches (liste téléchargeable) ont participé à ce dispositif et ont signé la Charte Qualité Assainissement au travers de laquelle elles s'engagent à respecter : la procédure administrative pour la mise en œuvre d'une filière d'assainissement non collectif / les conditions de réalisation des travaux (norme DTU 64.1) / la procédure de suivi de chantier (prévenir le SPANC 1 semaine avant les travaux et se soumettre aux contrôles obligatoires avant remblaiement) / la procédure de réception à la fin des travaux.

- Les tarifs :
- Pour les constructions neuves et les réhabilitations :

* Contrôle de conception et d'implantation : 110 € HT

* Contrôle de bonne exécution des ouvrages : 110 € HT

- Pour toutes habitations possédant un assainissement non collectif :

* Contrôle de bon fonctionnement et d'entretien des installations : 105 € HT

* Contrôle effectué dans le cadre d'une vente : 120 € HT

Contact :

Secteur Sud : Amélie Bouhours et Rémi Farges / 1 av. A. Audy 24160 Excideuil au 05.53.62.82.00

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

- PRENEZ LES CARTES EN MAIN !
- Depuis le début de l'été 2019, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la communauté de communes a débuté avec le groupement d'études At'Metropolis.
- Plusieurs mois de réunions et d'échanges ont permis d'établir un diagnostic complet du territoire, qui servira de socle pour le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'Habitat (PLUi-H). Une 1ère série de 3 réunions publiques s'est tenue début décembre 2019 pour présenter le résultat de ce diagnostic et expliquer la démarche en cours (à Cubjac, Excideuil et Lanouaille).

Les comptes-rendus des réunions sont disponibles sur le site internet de la communauté de communes (www.cccrp.fr). Des registres de remarques et suggestions concernant l'élaboration de ce document d'urbanisme sont ouverts dans les communes et à la communauté de communes (à Excideuil, Payzac, et sur le site internet).

Bibliothèque

La communauté de communes vous propose l'accès à un réseau intercommunal de lecture publique.

4 structures intercommunales sont reliées entre elles :

- le point-lecture de Dussac
- la médiathèque de Lanouaille
- la médiathèque de Payzac
- la médiathèque d'Excideuil

Ce réseau permet de mettre en commun les documents des 4 structures pour que tous leurs usagers puissent les emprunter. Un abonné peut, par exemple, emprunter des livres à Dussac, les rapporter à Lanouaille et réserver un ouvrage présent à Payzac. Les documents "voyagent" entre les structures pour que vous les trouviez où vous le voulez ! Vous avez la possibilité de consulter un catalogue en ligne via Internet en cliquant sur catalogue en ligne. Vous pourrez voir tous les documents présents dans votre réseau des médiathèques.

Comment obtenir la carte départementale de prêt de Dordogne qui vous permet d'emprunter des documents dans le réseau ?

La carte est délivrée dans les trois médiathèques. Son tarif est de 7 € par an et par famille.

L'abonnement est gratuit pour les moins de 18 ans, les étudiants, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires de minima sociaux et les personnes handicapées.

Vous pouvez emprunter des livres, des revues, des CD et des DVD. Vous avez la possibilité également de venir consulter Internet, vous servir de traitements de texte, vous informer et étudier grâce aux ordinateurs à votre disposition.

- Médiathèque d'Excideuil : 05 53 62 15 42

Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, Jeudi de 10h à 12h, Samedi de 10h à 12h.

La médiathèque d'Excideuil est fermée pour travaux de réhabilitation. Une permanence est assurée les jeudis et samedis matin de 10h à 12h30 dans la salle d'activités de la Mairie d'Excideuil.

Courriel : mediatheques@ccilap.fr

Loi Labbé : votre jardin sans pesticides*

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques* évolue

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent !

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de votre commune pour trouver la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire.

Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : www.ecodds.com

* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.



Arbre de Noël

Samedi 11 janvier a eu lieu le traditionnel sapin de Noël de la commune. Cette année c'est un spectacle différent des autres fois qui a été proposé. Johanna Gallard dite Fourmi et Véronique Bourdon dite Vénus nous ont présenté le spectacle « Un p'tit frichti » avec des poules dressées, c'était très amusant, les petits et les grands ont apprécié. L'animatrice fait travailler ses trois poules tous les jours, c'est une sacrée performance et très drôle. Le seul bémol de cet après-midi, c'était le manque d'enfants, une dizaine ont manqué la fête. La

municipalité fait des efforts financiers pour assurer un spectacle de qualité chaque année et le goûter en suivant. Il est préjudiciable que des parents ne fassent même pas l'effort de prévenir de leur absence. Il peut arriver un imprévu de dernière minute, ou des parents qui travaillent, je le conçois bien évidemment ; dix enfants absents sur quarante, cela fait beaucoup. Je remercie les parents et les enfants présents ce jour-là.

ETAT CIVIL

Naissance : Wesley, Gaetano DI PAOLA le 20 novembre 2019 – Le Grand Vignoble

Mariages : Louis FERREC et Lefate HLONGOANE le 22 juin 2019 - Agonac
Domitien MACCIONI et Marie-Caroline DEVILLE le 17 août 2019 – La Teste de Buch
Ludovic DUBOSCQ et Julie CASTAGNA le 28 septembre 2019 – Pomerède

Décès : Françoise PAYAN le 6 juin 2019 – Le Dognon
Maïe, Gabrielle DUTHEIL, veuve EYRICHINE le 29 août 2019 – Les Réjoux
Jacqueline MARTIAL, épouse BEAU le 26 décembre 2019 – Les Vieilles Vignes

Michele GALVAGNON, épouse Parpeyrat, le 31 décembre 2019 – Les Réjoux

Commerces et Services de Mayac

- **ART-THERAPIE / ANIMATION ARTS PLASTIQUES** : ISABELLE TOMASINO 06.11.17.23.80
- **ARTIS PEINTURE 24** : Jimmy PEDEMONTE - Le Dognon (peinture, décoration, pose sol souple parquet flottant, ravalement façade) 06.20.86.15.49 – ARTISPEINTURE@sfr.fr
- **ASSISTANTE MATERNELLE** : LAETITIA PEDEMONTE 05.53.46.76.57
- **BAR-RESTAURANT** « le fer à CHEVAL » - Le Dognon 05.53.05.08.02
- **COIFFEUSE à DOMICILE** : STÉPHANIE GENESTE 06.32.99.35.53
- **COUVERTURE & ZINGUERIE** : ALEXANDRE BODINIER 05.53.35.24.20 / 06.33.56.49.29
- **COUVERTURE & ZINGUERIE** : Cédric SACRISTAN 05.53.08.23.98
- **DUFLOS SERVICES** : Cédric DUFLOS - Les Fonds de BOURNAT (TRAVAUX BTP : MAÇONNERIE, PLACO , CARRELAGÉ...) 06.44.00.70.69 – duflosservices@GMAIL.COM
- **EPICERIE BIO** « le JARDIN du Dognon » au Dognon 07.87.42.79.08
- **FAMILLE D'ACCUEIL AGREEE POUR PERSONNES AGEES** : SANDRA AUDEBERT 05.53.05.07.95

NUMEROS UTILES

URGENCES : SAMU : 15 > POLICE : 17 > POMPIERS : 18

GENDARMERIE

SAVIGNAC LES EGLISES : 05.53.05.52.85 / ST MARTIAL D'ALBAREDE : 05.53.55.38.90

MEDECINS

CUBJAC : CABINET médical 05.53.05.30.51

SARLIAC SUR L'ISLE : Dr Pierre GARCIA 05.53.05.00.73

SORGES : Dr CATHERINE PETRY 05.53.05.15.80

INFIRMIERES

MAYAC : Pascale BOURGES-AUBISSE : 06.64.09.40.89

CUBJAC : Anne-MARIE Truffly VIDALINC : 06.75.24.48.32

SAVIGNAC LES EGLISES : Véronique VAN HILLE : 05.53.05.90.79

DENTISTES

CUBJAC : Mmes FRANÇOIS et LACROIX 05.53.05.33.66

EXCIDEUIL : Mme Joëlle GAILLARD 05.53.62.40.80 M. SANCHEZ 05.53.62.44.83

PHARMACIES

CUBJAC : PHARMACIE du Pays d'Ans 05.53.05.30.17

EXCIDEUIL : PHARMACIE Du Pays d'Excideuil 05.53.62.21.80

SAVIGNAC LES EGLISES : PHARMACIE Plaisance 05.53.05.03.69

SORGES : PHARMACIE LEBLANC-VIDAL 05.53.05.02.16

TAXIS : ST MARTIAL D'ALBAREDE : Christelle 05.53.52.61.75 / 06.27.69.75.15

AMBULANCES : EXCIDEUIL : Ets MAILLER 05.53.62.42.85

VETERINAIRES

ST MARTIAL D'ALBAREDE : 05.53.52.24.25

THIVIERS : 05.53.55.01.30 - ANTONNE ET TRIGONANT : 05.53.06.16.35

DIVERS

CENTRE ANTI POISONS BORDEAUX : 05.56.96.40.80

METEO FRANCE : 08.36.65.12.34

ENFANCE MALTRAITEE : 119

SOS ENFANTS DISPARUS : 0810 012 014

VIOLENCES CONJUGALES : 39 19

SIDA INFO SERVICE : 0800 840 800

DROGUE INFO SERVICE : 0800 23 13 13

ECOUTE ALCOOL : 08 11 91 30 30

SOLITUDE ECOUTE : 0800 47 47 88